

Canicule : adaptation des services

Face à l'épisode de fortes chaleurs et à la vigilance canicule en cours, plusieurs mesures exceptionnelles ont été prises afin de garantir la sécurité des habitants et des usagers des équipements.



Le département du Val-d'Oise est placé en vigilance orange canicule à partir du mardi 7 juillet 2026 à 12h (midi). La communauté d'agglomération Val Parisis se mobilise jusqu'à la fin de l'épisode pour faire face à cette vague de chaleur :

Au siège de l'agglomération

L'accueil du public au siège de Val Parisis est exceptionnellement fermé. Les services administratifs et techniques restent joignables par téléphone et par courriel.

Dans les parcs et jardins

Afin d'offrir aux habitants un espace de fraîcheur accessible à tout moment, le parc Schlumberger à Corneilles-en-Parisis est exceptionnellement ouvert 24h/24.

Dans les piscines

[Les piscines adaptent leurs horaires et certaines activités.](#)

L'accès est gratuit pour les seniors dans les piscines. Cette mesure s'applique du moment de l'activation de la vigilance orange "Canicule" jusqu'au jour de sa levée inclus.

Les personnes de 60 ans et plus, résidant sur le territoire de l'agglomération, bénéficient de l'accès gratuit aux bassins de natation des 6 piscines intercommunales gérées par Val Parisis, sur présentation d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité :

- AquaVal - Centre aquatique Alice Milliat,
- les Nymphéas du Parisis à Pierrelaye,
- les Océanides du Parisis à Corneilles-en-Parisis,
- les Grands bains du Parisis à Herblay-sur-Seine,
- Piscine Pierre-Williot à Sannois
- Piscine intercommunale à Montigny-lès-Corneilles.

Cette mesure s'applique également aux personnes habitant le territoire en situation d'affection longue durée (ALD) sur présentation d'un justificatif :

- Une attestation de droits à l'Assurance Maladie mentionnant une prise en charge à 100 % au titre d'une ALD
- Éventuellement, une attestation spécifique ALD délivrée par l'Assurance Maladie lorsque l'assuré en dispose

Dans les médiathèques

En vigilance orange, les médiathèques restent accessibles aux horaires de vacances scolaires d'été. Attention : la médiathèque d'Ermont est actuellement fermée pour travaux. Les bibliothèques de rue sont parfois avancées au matin.

En vigilance rouge, elles ouvrent au public exceptionnellement de 9h à 13h et le dispositif Open+ est suspendu à la médiathèque L'Éclipse à Corneilles-en-Parisis. Les bibliothèques de rue sont annulées.

Avec ses espaces climatisés, la médiathèque André-Cancelier à Sannois vous accueille en journées continues dans un cadre confortable pour lire, travailler, vous détendre ou simplement profiter d'un moment au frais.

Les abonnés au dispositif "Open+ Sannois" uniquement peuvent également bénéficier d'un accès élargi à la médiathèque jusqu'à 22h du lundi au samedi et le dimanche jusqu'à 14h. Vous devez pour cela posséder une carte d'abonné "Val Paris Média Bibliothèques" avec l'extension "Open+ Sannois".

Les médiathèques d'Ermont sont fermées.

À la pépinière d'entreprises

Le Tremplin Val Parisis adapte temporairement son fonctionnement à compter du lundi 6 juillet 2026. Pendant cette période de vigilance, le site sera fermé au public les après-midis. Pour rappel, l'accueil au Tremplin Val Parisis se fait sur rendez-vous. Pour toute demande, vous pouvez contacter l'équipe d'accueil par mail : letremplin@valparisis.fr et par téléphone au 01 39 80 33 12. La programmation est actuellement en pause estivale et reprendra à la rentrée.

Infos pratiques

- Soyez vigilants
- Veillez à bien vous hydrater
- Contactez un médecin en cas de malaise
- Limitez vos activités physiques